REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0560

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Soutien au développement du Challenge Itech dans le cadre de la démarche Industries créatives - Subvention 2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009

Délibération n° 2009-0560

commission principale :	développement économique
objet :	**Soutien au développement du Challenge Itech dans le cadre de la démarche Industries créatives - Subvention 2009**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Celle-ci vise à soutenir et à valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une agglomération créative.

Le Challenge Itech est un concours d'innovation, initialement orienté vers la filière textile, qui vise à rapprocher entreprises et étudiants de l'enseignement supérieur sur des thèmes de recherche et sur des développements industriels.

La Communauté urbaine souhaite soutenir l'institut textile et chimique de Lyon (Itech Lyon) pour l'organisation du concours Challenge Itech en 2009.

Le Challenge Itech

Le Challenge Itech est organisé chaque année depuis 1992 par l'institut textile et chimique de Lyon. Les objectifs du concours sont les suivants :

- développer l'esprit d'innovation et de créativité des étudiants, en leur proposant de véritables projets industriels dans le cadre de leurs stages de fin d'étude,
- favoriser les transferts de technologie grâce à l'apport de compétences non présentes dans l'entreprise (équipes pluridisciplinaires de différentes écoles, accès aux laboratoires de recherche des écoles),
- développer des possibilités de création d'activités nouvelles, basées sur l'innovation et le développement de procédés et produits nouveaux.

Résultats de l'édition 2008 du concours (16° challenge)

Sur les 15 projets présentés devant le comité scientifique, huit ont été primés par le jury ; ils ont impliqué 15 partenaires industriels, dont 11 situés en région Rhône-Alpes, 24 étudiants et 12 écoles, laboratoires et universités. Les sujets d'études sont variés : textile technique, habillement, lingerie, cuir, chimie, cosmétique.

Six industriels ont entrepris une démarche de protection de droit de propriété industrielle, 14 études font l'objet d'une suite industrielle aux travaux conduits par les étudiants.

La remise des prix a rassemblé environ 200 participants.

En 2008, une enquête a été réalisée auprès des entreprises ayant participé à ce concours d'innovation depuis son lancement. Pour deux tiers des entreprises, le Challenge Itech a apporté des résultats positifs en terme de développement d'activités : nouveaux produits, nouveaux développements technologiques, nouveaux marchés voire créations d'activités.

Objectifs de la convention 2009

21 projets de recherche, associant 16 entreprises rhônalpines, ont été proposés à l'Itech pour la 17° édition de son Challenge. Parmi ces projets, dix sujets traitent des textiles techniques (développement des synergies avec le pôle de compétitivité Techtera) et quatre sujets portent sur des secteurs connexes au textile (peinture, composites, cosmétique, cuir). La cérémonie de remise des prix aux lauréats aura lieu à la fin septembre 2009.

Conjointement à la réalisation du 17° Challenge, la préparation du 18° Challenge débutera en mars 2009 avec la recherche de nouveaux sujets d'études (une vingtaine), d'écoles et de partenaires industriels.

Budget prévisionnel 2009

Il est proposé un financement de la Communauté urbaine à hauteur de 20 000 € pour accompagner le programme d'actions 2009 de l'Itech dans le cadre de l'organisation de la 17° édition et de la préparation de la 18° édition du Challenge Itech.

Dépenses prévisionnelles	
salaires	70 000 €
hébergements-structures	15 000 €
fonctionnement	50 000 €
organisation-manifestation	25 000 €
dotation des prix	20 000 €
total	180 000 €
Plan de financement prévisionnel	
région Rhône-Alpes	50 000 €
Communauté urbaine	20 000 €
chambre du commerce et d'industrie de Lyon	2 500 €
industriels partenaires et sponsors	54 500 €
Itech	53 000 €
total	180 000 €

Evaluation 2009

L'évaluation 2009 de l'Itech pour l'organisation du Challenge Itech portera sur le nombre de brevets déposés (au moins cinq) ; le nombre d'entreprises ayant donné une suite industrielle et/ou commerciale aux travaux de recherche (au moins huit) ; les retombées de la presse (réalisation d'un dossier de presse). Elle portera également sur le développement de la synergie avec les pôles de compétitivité et la poursuite de l'élargissement des projets conduits avec des petites et moyennes entreprises (PME) de secteurs connexes au textile ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 20 000 € à l'institut textile et chimique de Lyon pour le programme d'actions 2009, comme convenu dans la convention de subvention 2009 à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association institut textile et chimique de Lyon.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec l'institut textile et chimique de Lyon précisant les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 40 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la présente convention à Institut textile et chimique de Lyon et un deuxième versement de 20 % sur demande de l'institut textile et chimique de Lyon et sur remise du bilan détaillé des actions, portant sur les résultats de la 17° édition en 2009, de la préparation de la 18° édition en 2010 et du compte-rendu financier signé par l'expert comptable de l'association.

3° - Ces dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1574, selon la répartition suivante :

- 80 % en 2009, soit 16 000 €,

- et 20 % en 2010, soit 4 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.